



Dossier du BH N° TA 005-1

LETTRE CIRCULAIRE 87/2012  
21 septembre 2012

PROTOCOLE D'ACCORD  
ENTRE L'ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE  
ET LA COMMISSION EUROPEENNE

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Comme vous le savez, le Protocole d'accord relatif aux affaires maritimes entre l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et la Commission européenne (CE) dont la préparation a débuté en 2008 (réf. LC de l'OHI 14/2008) a été signé à l'occasion de la XVIII<sup>ème</sup> Conférence hydrographique internationale. Un exemplaire du Protocole d'accord est disponible sur le site web de l'OHI (voir ([https://www.iho.int/mtg\\_docs/International\\_Organizations/MOU/CE\\_OHI\\_MOU\\_FRENCH.pdf](https://www.iho.int/mtg_docs/International_Organizations/MOU/CE_OHI_MOU_FRENCH.pdf))).

2 La mise en oeuvre du Protocole d'accord impose la désignation d'un point de contact pour l'OHI et l'organisation d'une réunion initiale entre l'OHI et la CE. Ce qui a été examiné à la dernière conférence de la Commission hydrographique de la mer du Nord (CHMN, 18-21 juin 2012). Le BHI agira donc en tant que point de contact pour l'OHI avec l'assistance du Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) français, en sa qualité de président du groupe de travail sur les politiques marines et maritimes de l'Union européenne (EUM2WG), établi sous l'égide de la CHMN.

3 Il est prévu de tenir la première réunion CE-OHI, le 10 octobre 2012, à Bruxelles. La liste des participants et l'ordre du jour provisoires ont été établis par l'intermédiaire de l'EUM2WG; vous les trouverez ci-joint pour information. Les Etats membres de l'OHI seront informés des conclusions de cette première réunion par lettre circulaire.

4 Les Etats membres de l'OHI qui souhaitent exprimer des commentaires sur les items de l'ordre du jour listés en Annexe A sont invités à le faire auprès du BHI, avec copie au président de l'EUM2WG (voir Annexe C), dans les plus brefs délais.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', is placed below the text 'Pour le Comité de direction,'.

Robert WARD  
Président

**Copie:**  
Président de l'EUM2WG

**Annexes:**

- A. Ordre du jour provisoire de la réunion CE-OHI du 10 octobre 2012
- B. Liste provisoire des participants de l'OHI
- C. EUM2WG CHMN – Liste des points de contact.

## REUNION CE-OHI

Bruxelles, 10 octobre 2012

## Ordre du jour provisoire

14.00	<b>Accueil</b>	DG Mare
14.15	<b>A. Introduction, arrière-plan, objectifs</b>	FR
	<b>B. Renseignements sur Emodnet et autres projets</b>	
14.30	B.1 Résultats de la première phase du réseau européen de données et d'observations du milieu marin (Emodnet) ; la seconde phase d'Emodnet	DG Mare
14.55	B.2 Projet de base de données de la mer Baltique et projet Mona Lisa relatif à la e-navigation	SE
15.05	B.3 Projet Blast (Bringing Sea and Land Together)	NO
	<b>C. Papier vert sur la politique maritime (de la cartographie du fond marin aux prévisions océaniques)</b>	
15.15	C.1 Papier vert sur les consultations et autres desseins	DG Mare
15.45	C.2 Commentaires initiaux provenant des SH	FR/DE
	<b>D. Programme de travail en vue de soutenir les relations entre l'OHI et la CE</b>	
16.15	D.1 Examen rapide du programme de travail de l'OHI (seulement les tâches qui sont d'intérêt pour l'UE)	BHI
16.35	D.2 Identification des items d'intérêt commun, discussion	DE
17.05	D.3 Projet de feuille de route et d'étapes	FR/BHI/DE
17.40	Clôture de la session	

**REUNION DE LA CE-OHI**

Bruxelles, 10 octobre 2012

**Liste provisoire des participants de l'OHI**

France : SHOM (Bruno Frachon, Yves Guillam, Yves-Henri Renhas)  
Germany BSH (Mathias Jonas)  
Norvège : Kartverket (Herman Iversen)  
Suède : Sjöfartsverket (deux représentants)  
Royaume-Uni : SH du RU (Paul Canham)  
BHI : Comité de direction (Gilles Bessero)

EUM2WG CHMN – Liste des contacts

Yves Guillam  
Président EUM2WG  
Directeur adjoint SHOM  
[yves.guillam@shom.fr](mailto:yves.guillam@shom.fr)  
Tél. +33 1 53 66 97 80

Yves-Henri Renhas  
Point de contact au SHOM pour l'EU  
[yves-henri.renhas@shom.fr](mailto:yves-henri.renhas@shom.fr)  
Tél. +33 1 53 66 98 11